



6EME CONFERENCE SOAS SUR L'ARBITRAGE EN AFRIQUE



DOUALA 10-12
MARS 2020



Les partenaires de SOAS et du CMAG pour la 6ème conférence SOAS à Douala



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ARBITRAGE EN AFRIQUE



ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF ARBITRATION IN AFRICA



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados

afa

Association For Arbitration



Association Française d'Arbitrage



Cpam

CENTRE PERMANENT D'ARBITRAGE & DE MEDIATION DU CADEV



International Centre for Settlement of Investment Disputes
WORLD BANK GROUP

Sommaire

1. L'arbitrage en Afrique	4
2. Le programme.....	4
3. Inscription	9
4. Informations pratiques	9

1. L'arbitrage en Afrique

La 6^{ème} conférence SOAS sur l'Arbitrage en Afrique est co-organisée avec le CMAG, Centre de médiation et d'arbitrage du GICAM à Douala, du 10 au 12 mars 2020.

Cette conférence porte sur la culture juridique et l'arbitrage / modes alternatifs de règlement des différends en Afrique.

L'arbitrage moderne est de plus en plus considéré comme un mécanisme de résolution des litiges commerciaux nationaux et transfrontaliers dans les Etats africains. Le processus de résolution des litiges en dehors des systèmes de contentieux étatiques n'est pas nouveau en Afrique, et a même été la norme à l'époque précoloniale. Les systèmes d'arbitrage moderne (et les modes alternatifs de règlements de résolution des différends -MARD) sont encouragés par les Etats à travers l'adoption de législations en la matière et par la force obligatoire conférée aux sentences arbitrales par les juridictions nationales.

De même le développement d'une communauté d'arbitragistes dans les Etats contribue à un meilleur usage des MARD.

2. Le programme

Mardi 10 mars 2020 – Jour 0 : Arrivées

- 12:00 – 17:30 Inscription et collecte des documents de la conférence par les délégués
- 18:00 – 21:00 Allocutions d'ouverture et dîner

Allocutions

18:00-19:30 Allocutions d'ouverture

18.00-18:10 Allocution Marie Andrée Ngwe, avocat, Présidente du Comité Permanent du CMAG, Centre de Médiation et d'Arbitrage du GICAM

18.10-18:20 Allocution Emilia Onyema, Convenor of SOASArbitration in Africa Conference series

18.20-18:30 Allocution Gaston Kenfack, Président de l'APAA, Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique

18.30-18:40 Allocution Charles Patie Tchakoute, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun

18.40-18:50 Allocution Jackson Ngnie Kamga, Président de la Conférence des Barreaux de l'espace OHADA

18.50-19:00 Allocution Pr. Sibidi Emmanuel Darankoum, Secrétaire Permanent de l'OHADA

19.00-19:10 Allocution Célestin Tawamba, Président du GICAM

19.10-19:30 Exposé introductif, Pr. Henri Modi Koko, Doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Dschang et membre du Comité Permanent du CMAG

19.30-21:00 Dîner d'ouverture au GICAM

Mercredi 11 mars 2020 – Jour 1

- 9:00 – 9:30 Suite des inscriptions
- 9:30 – 11:00 :

Session 1 – POINT DE VUE DES DIRECTEURS JURIDIQUES SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS EN AFRIQUE

Les directeurs juridiques de sociétés nationales, régionales et internationales discuteront des divers modes de règlement des différends qu'ils préfèrent et des raisons qui les motivent, comment ils se préparent en cas de différends, comment ils décident quels avocats externes solliciter et comment ils nomment les personnes chargées du règlement des différends.

Modératrice : Emilia Onyema, Université SOAS de Londres

Panélistes :

Tertio Nkongu, Directeur Juridique, Société générale Cameroun.

Guy Tankpinou, Directeur Juridique, Orabank (Afrique).

Nada Amer, Directrice Juridique, Ethique et membre du comité de Direction Unilever Mashreq.

Godfred Penn, Conseiller juridique, Banque Africaine de Développement, Cameroun/Afrique.

- 11:15 – 12H45 :

Session 2 – LES ÉTATS ET LA PARTICIPATION DES CONSEILLERS JURIDIQUES DE L'ÉTAT DANS L'ARBITRAGE

Ce panel examinera le rôle des organismes d'État dans l'arbitrage et la façon dont ils peuvent mieux travailler avec des avocats du secteur privé dans le cadre de leurs différends relatifs aux investissements.

Modérateur : Mouhamed Kebe, Managing Partner, GSK Law, Senegal

Introduction : Marie-Andrée Ngwe, Avocat, Présidente du Comité Permanent du CMAG

Panélistes :

Mafall Fall, Représentant de l'Agence Judiciaire, Sénégal

Pauline Mcharo, Ministry of justice, Kenya

Hon Tag Elsir Elhirir, Attorney General, Soudan

Benoît Placide Mevoua, Chef de la Division des Affaires juridiques, Ministère des Finances, Cameroun

13:00 – 14:00 : Déjeuner

- 14:10 – 15:30 :

Session 3 – ÉLABORATION DE CLAUSES EFFICACES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DANS LE CADRE DE RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Les directeurs des différents centres d'arbitrage discuteront des clauses pathologiques qu'ils ont vues, de la rédaction de règles d'arbitrage efficaces et de la façon dont ils soutiennent les parties pour y parvenir.

Modérateur : Eunice Shang-Simpson, Angleterre

Panélistes:

Aurelien Zuber, ICC

Dr Tarik Mossadek, Centre International d'Arbitrage et de Médiation, Casablanca

Lawrence Muiruri, Registrar/ CEO Nairobi Centre IA

David Nyamsi, Secrétaire Général, CMAG

Dr Fidele Masengo, Kigali International Arbitration Centre

- 15:45 – 17:00 :

Session 4 – INTERVIEW DES ARBITRES DANS UN CONTEXTE MULTICULTUREL

Au cours de cette séance, les arbitres discuteront de leur expérience pratique des entretiens qu'ils ont passés ou fait passer à des arbitres en vue de leur nomination.

Modérateur : Mme Funke Adekoya (Nigeria)

Panélistes :

Martial Akakpo, avocat, Togo

James Kihara, Kenya

Esine Okudzeto, Ghana

Professeur Hugues Kenfack, Université de Toulouse, Cameroun – France

Jeudi 12 mars 2020 – Jour 2

- 9:00 – 9:30 Suite des inscriptions
- 9:30 – 10:45 –

Session 5 – LA PRODUCTION DE LA PREUVE DANS LES PROCÉDURES ARBITRALES

Ce panel discutera des questions relatives à l'obtention des preuves et à l'utilisation des règles de l'IBA pour aider à obtenir des preuves et comment les arbitres peuvent traiter au mieux les questions d'obtention de preuves, particulièrement lorsque les parties sont de traditions juridiques différentes.

Modérateur : Olivier Cuperlier (France)

Panélistes :

Hery Ranjeva, Avocat, Partner Foley Hoag Paris, Madagascar

Sally El Sawah, Youssef Law, Egypte

Michael Buhler, Avocat, Partner, Global Co-Chair International Arbitration Practice Group, Orrick Herrington & Sutcliff, France

Mamadou Konate, Avocat, Jurifis Mali, France

Marc Henry, Avocat, Président de l'AFA, Association Française d'Arbitrage

- 11:00 – 12:30

Session 6 – LE RÔLE DE LA LANGUE DANS LES PROCESSUS DE RÉOLUTION DES CONFLITS INTRA-AFRICAINS

Ce panel explorera l'impact des différentes langues (arabe, anglais, français, portugais et espagnol) parlées sur le continent sur le choix du siège de l'arbitrage, les possibilités de nomination en tant que personnes qui résolvent les différends, du coût des services de traduction et d'interprétation et de la façon dont les institutions soutiennent les parties confrontées à des barrières linguistiques.

Modérateur : Dr Sylvie Bebohi (APAA, Cameroun/Paris)

Panélistes :

Rose Rameau, Rameau law firm, Washington DC

Paul-Jean Le Cannu, CIRDI, Washington DC

Funmi Roberts, Funmi Roberts & Co, Nigeria

Khawla Ezatagui, LCICA Libye

Laurence Kiffer, Presidente, Commission d'Arbitrage International, Association Internationale des Avocats, UIA

13:00 – 14:00 Déjeuner

- 14:10 – 15:20 :

Session 7 – ÉVOLUTIONS INTERNATIONALES DE LA MÉDIATION ET INCIDENCES EN AFRIQUE

Ce panel explorera les sujets actuels de la médiation transfrontalière, (i) la signature récente de la convention de Singapour sur les accords de règlement internationaux résultants de la médiation (l'équivalent en matière de médiation de la Convention de New York); (ii) la médiation investisseur-État; (iii) l'expérience des centres d'arbitrage internationaux en matière de médiation, de clauses MARD «échelonnées» et de processus hybrides tels que Arb-Med-Arb; et (iv) les résultats du rapport de la série de conférences Global Pound sur les tendances mondiales en matière de Données et les différences régionales en matière des MARD. Le panel conclura en dégageant les principales implications pour la médiation sur le continent, comme par exemple des projections pour le futur et des suggestions de meilleures pratiques.

Modérateur : Prof. Hiro Aragaki (Loyola Law School-Los Angeles, JAMS Int'l, SOAS)

Panélistes :

Caroline Etuk, Enugu State Multi-Door Courthouse, Nigeria

Dr. Mohamed Hafez Mohamed, CRCICA, Caire
Michael Ostrove, Avocat, DLA Piper Paris
Bernadette Uwicyeza, Rwanda

- 15:30 – 17:00 :

Session 8 – EXÉCUTION DES SENTENCES INTRA-AFRICAINES

Ce panel discutera de la façon dont les sentences arbitrales sont exécutées dans la zone OHADA, sous l'égide de la Convention de New York dans d'autres Etats africains, avec un accent particulier sur les sentences arbitrales intra-africaines.

Modérateur : Dr Emmanuel Ugirashebuja (Rwanda) Président de la Cour de Justice de l'Afrique de l'Est, Arusha

Panélistes :

Francine Dasse, Avocat, Côte d'Ivoire
Nagla Nasser, Nasser Law, Egypte
Josué Dumont Ndoky Dikoume, Avocat, Cameroun
Diane Okoko, Marcus Okoko Law Firm, Abuja, Nigeria

- 17:10 – 17:30 : Annonce de la conférence sur l'arbitrage en Afrique SOAS/CIMAC 2021
- 17:30 – 18:00: Observations finales du Dr Achille Ngwanza/Me Marie-Andrée Ngwé
- 19:30 – 22:00: Cocktail de clôture au GICAM.

3. Inscription

L'inscription se fait directement sur le site de la conférence sur le lien suivant : <https://soas.congrescameroun.com/>

Tarif résident : 150 euros/ 100.000Fcfa

Tarif non-résident : 180 euros / 118.000Fcfa

4. Informations pratiques

Informations générales

Envoyez un e-mail à info@congrescameroun.com ou contactez l'équipe d'organisation par téléphone, pour toute information :

1. Yasmine Job : +237 6 77 55 17 31
2. Vivian Kukah : +237 6 79 44 22 22

5. Lieu

Le 6ème colloque SOAS 2020 sur L'arbitrage en Afrique se tiendra au siège du CMAG – GICAM à Bonanjo, Vallée des ministres, Douala.

6. Informations importantes

Visa

- Des ressortissant de certains pays africains n'auront pas besoin de visa d'entrée au Cameroun. Dans tous les cas, il est recommandé de se rapprocher des services diplomatiques dans vos pays et d'obtenir les derniers renseignements à jour.
- La liste complète des ambassades et consulats est disponible sur le site Internet www.diplocam.cm.
- L'obtention du visa à l'arrivée à l'aéroport n'est pas possible actuellement malgré certaines informations qui figurent sur les sites de voyage.
- Pour ceux qui ont besoin de lettres d'invitation, remplissez le formulaire d'inscription avec les informations tels qu'inscrits sur votre passeport.

Vaccins

- Avant votre départ, assurez-vous d'avoir vos vaccins à jour. Les vaccins obligatoires selon le pays de provenance, sont ceux contre la fièvre jaune et le choléra. Le carnet international de vaccination de l'OMS est obligatoire.

Paludisme

- Il est recommandé de se munir d'un répulsif corporel à titre préventif. Vérifiez auprès de votre médecin si vous aurez besoin d'un traitement préventif oral avant et pendant votre séjour.

Communication

- Vous pouvez acheter une carte SIM locale dans la zone de récupération des bagages de l'aéroport pour la somme de 100XAF ou 0.15 euros environ.

Devises

- La devise utilisée au Cameroun est le Franc CFA abrégé XAF. Les billets sont en coupures de 500, 1 000, 2 000, 5 000, 10 000. Les pièces vont de 500 francs à 5 francs. 1 Euro = 655,956 FCFA à taux fixe. Les euros sont plus facilement acceptés que les dollars et la livre sterling. Des distributeurs automatiques de billets sont disponibles dans les 3 hôtels qui vous sont recommandés.

Electronique

- La tension électrique est de 220 volts. Les fiches et prises de courant utilisées au Cameroun sont de type C et E.

Météo

- Le temps en mars à Douala est relativement ensoleillé et humide, les températures vont de 27°C à 35°C environ.

Les déplacements

- Pensez à faire vos réservations de navette d'aéroport lors de votre réservation d'hôtel, ce service est gratuit et pratique. Les hôtels que nous vous recommandons sont situés à environ 10 à 15 minutes en voiture de l'aéroport.
- L'organisation prend en charge vos déplacements de l'hôtel au lieu du colloque et retour à l'hôtel, si vous séjournez dans l'un des 3 hôtels ci-après.

L'hébergement

Réservation d'hôtel

Les participants peuvent réserver leurs chambres à des tarifs préférentiels dans l'un des hôtels ci-après, recommandés par l'équipe d'organisation.

Ces hôtels sont proches du siège CMAG-GICAM, lieu où se tiendra le colloque.

Pour bénéficier des tarifs préférentiels, vous préciserez sur votre demande de réservation que vous venez dans le cadre du 6ème Colloque SOAS en Afrique – CMAG-GICAM.

L'organisation prend en charge vos déplacements de l'hôtel au lieu du colloque et retour à l'hôtel, si vous séjournez dans l'un des 3 hôtels ci-après.

Vous avez la possibilité de séjourner dans d'autres hôtels que ceux proposés ci-après. Dans ce cas, c'est vous qui gérez vos déplacements de l'hôtel jusqu'au lieu du colloque au siège du CMAG-GICAM.

HOTEL IBIS	<p>Avec son ambiance chaleureuse et animée, cet hôtel du groupe Accor à 3 étoiles, est situé à environ 10 minutes à pied du GICAM.</p> <p>Site web: https://all.accor.com/hotel/0839/index.en.shtml</p> <p>Personne à contacter : Mme Nathalie CHAKE. Numéro de téléphone: +237 694 436 084 ou +237 694 436 085</p> <p>HO839@accor.com et copie Nathalie.chake@accor.com</p>
HOTEL ONOMO	<p>En service depuis seulement quelques mois, ce nouvel hôtel de 3 étoiles affiche des notes de service excellentes avec une moyenne de 4,1 sur 5. L'hôtel Onomo se situe à environ 5 minutes à pied du siège du CMAG-GICAM.</p> <p>Site Web : https://www.onomohotel.com/fr/</p> <p>Personne à contacter : Mme Diane Silue Numéro de téléphone: +237695000000 ou +237691718905 Téléchargez le formulaire de demande de réservation sur le site remplissez-le et renvoyez-le à: hebergement.douala@onomohotel.com</p>
HOTEL RABINGHA	<p>Hôtel de 4 étoiles à Douala, avec un jardin apaisant et un bar d'extérieur autour de la piscine, pour profiter des fins de journées en détente. L'hôtel Rabingha se situe à environ 10 minutes à pied du GICAM.</p> <p>Personne à contacter : Mr. Bertrand DIMODY, Directeur commercial. Numéro de téléphone: +237 694 436 084 Téléchargez le formulaire de demande de réservation sur le site, remplissez-le et renvoyez-le à: resarabinghahotelDLA@outlook.com</p>